

WEBINAIRE PSF ORGANES DÉCONCENTRÉS

- LA SUBVENTION PSF C'EST QUOI (MARIEKE NILLY)
- LES DISPOSITIFS ÉLIGIBLES (JEAN-PATRICK THIRION & LIONEL CHARRIER)
- FAIRE LIEN AVEC LE HOCKEY SUR GLACE À L'ECOLE (ANNIE VALENCOT)
- COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION PSF ? (BENJAMIN BILET)



LA SUBVENTION PSF C'EST QUOI?



SUBVENTION PSF

- Depuis 2020, l'ANS a délégué la gestion de la part territoriale de ses crédits, aux fédérations sportives, sur la base de la stratégie fédérale de développement formalisée dans ce qui s'intitule désormais le Projet Sportif Fédéral (PSF).
- Dans ce contexte, c'est la FFHG qui :
 - Etablit les projets éligibles à la campagne de financement 2023 (sous contrôle de l'ANS).
 - Décide des dates de lancement et de fin de campagne de demande de subvention.
 - Instruit les dossiers en suivant son PSF et les orientations données par l'ANS.
 - Propose à l'ANS une répartition des subventions accordées au hockey sur glace, pour validation et mise en paiement.
 - Contrôle en fin de campagne, la bonne exécution des opérations financées.



SUBVENTION PSF

- Le montant total des crédits 2024 pour le hockey sur glace est de 167 000 €, soit une diminution de 2,11% par rapport à 2023.
- La répartition de l'enveloppe se fera 50/50 entre les clubs et les organes déconcentrés à partir de 2024.
- Campagne de 4 à 5 semaines pour remplir le dossier sur Le Compte Asso (LCA).
- Les dossiers sont ensuite étudiés par un groupe de travail composer de salariés, d'élus et de cadre technique, accompagner de commissions pour les dossiers spécifiques (para-hockey et hockey féminin).
- Le cadre et les modalités de la procédure sont détaillés dans 2 documents qui vous seront envoyés au lancement de la campagne PSF 2024 :
 - Le Mémo PSF : Cadrage et « règle du jeu »
 - Le guide du Compte Asso : accompagnement à chaque étape



LES DISPOSITIFS ÉLIGIBLES?



Dispositif « Educ'Hockey » : Recrutement et fidélisation

- Programmation et coordination des événements FairPlayZir et tournois U9.
- Toute action de formation des enseignants (Hockey scolaire).

Dispositif « Compet'Hockey » : Développement des habiletés spécifiques

- Toute action de développement des joueurs et gardiens de but U12, U13 et U14 notamment :
 - · Stages,
 - Journées de développement,
 - Trophée des Jeunes Talents U13,
 - Tournoi InterLigues U13 et U14,
 - Interclubs U13.



Dispositif « Mixité et Féminisation » : Développement de la pratique féminine

- Toute action de développement des joueuses et gardiennes de but de U9 à U16, notamment :
 - Stages,
 - Tournois (Trophée des Jeunes Talents, World Selects U14, etc.)
 - PNAD,
 - Matches équipe de Ligue ou InterLigue.

Dispositif « Para-Hockey » : Développement de la pratique parahockey

- Stratégie annuelle de recrutement (en particulier de jeunes parahockeyeur.euse.s), notamment : Initiation auprès de structure adaptée et centre de rééducation, visant à augmenter le nombre de licenciés para-hockey.
- Toute action de formation et de sensibilisation des entraineurs, arbitres et bénévoles, au para-hockey.
- Stage de fidélisation et de développement des joueurs.euse.s de para-Hockey.



Dispositif « Formation » : Structuration du mouvement sportif

- Toute action d'animation et de formation des ETR sur les actions des dispositifs « Educ'Hockey », « Compet'Hockey » et « Mixité – Féminisation » notamment :
 - Comité Technique,
 - Réunion plénière de l'Equipe Technique Régionale,
 - Formations à destination de l'ETR,
 - Accompagnement sportif et technique des clubs par l'action du CTL,
 - Les relations aux institutions partenaires notamment : Région, DRAJES, CROS, CPSF.
- Toute action de formation table de marque soit « Officiels » (Niveau 2 et Niveau 3), et « Instructeur » (Niveau 4).
- Toute action de formation des arbitres de niveau « Régional » (Niveau 3).
- Toute action de formation des « Dirigeants Bénévoles » qui concourent à La structuration, l'amélioration et l'optimisation du fonctionnement de la Ligue.
- Toute action de formation des « Educateurs Bénévoles » soit : Module A, Module E.



Dispositif « Hockey-Santé » : Prévention et sensibilisation

- Toute action de prévention des pathologies posturales, du stress et développement de l'attention, de la concentration et des capacités d'intégration des apprentissages (yoga, sophrologie, etc.).
- Toute action de prévention sur les conduites addictives (tabac, alcool, écrans, etc.).
- Toute action de prévention liée aux risques inhérents à la discipline (Commotion, conflit de la hanche, etc.).
 - Intervention d'éducateur spécialisé auprès des pratiquant(e)s
 - Action d'intervenant/formateur spécialisé auprès des pratiquant(e)s, des entraineurs salariés et bénévoles, des dirigeant(e)s bénévoles.
- Toute action en lien avec les maisons et le réseau "sport santé" notamment :
 - Activité d'accompagnement et de conseils auprès de personnes souhaitant pratiquer une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge.
 - Prise en charge de personnes, sur certains critères (personnes malades ou éloignées de la pratique sportive), afin de les suivre sur un programme personnalisé susceptible de les inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable.



DEVELOPPEMENT DE L'ETHIQUE ET DE LA CITOYENNETE

Dispositif « Fair-play et lutte contre les violences »

- Toute action de promotion des valeurs du sport et du fair-play.
- Toute action de sensibilisation et de prévention contre les discriminations, les violences et le harcèlement.
 - Via les CROS, CDOS ou autres structures spécialisées dédiées.



ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU

ETR – Actions sportives

- Toute action du parcours de détection ciblant les joueurs U15 notamment :
 - Le Plan National de Détection U15,
 - Trophée des Jeunes Talents U15,
 - Les Interclubs U15,
 - Matches équipe de Ligue ou InterLigue U15.

ETR - Encadrement

- Fonctionnement de l'ETR dans le cadre du parcours de détection ciblant les joueurs U15.
 - Extraire des actions sportives ci-dessus les coûts liés à l'ETR (prestations, déplacement, hébergement, restauration).

ETR – Optimisation de l'entrainement

- Prestations ponctuelles d'optimisation de l'entrainement dans le cadre du parcours de détection ciblant les joueurs U15.
 - Extraire des actions sportives ci-dessus les coûts liés à l'intervention d'éducateur sportif spécifique, entraîneur gardiens par exemple, (prestations, déplacement, hébergement, restauration).



ANIMATIONS VACANCES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

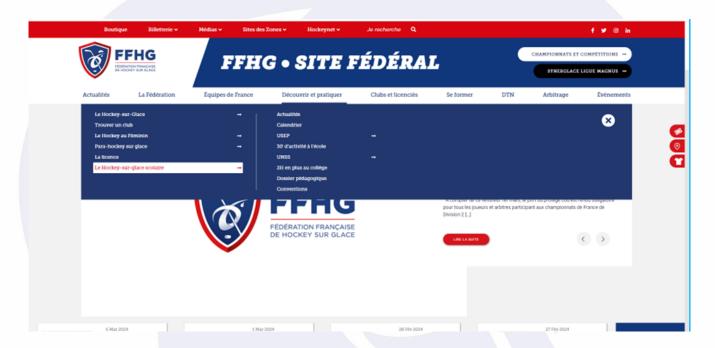
ANIMATIONS VACANCES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

- Toute action rentrant dans le cadre du dispositif « Animations vacances olympiques et paralympiques ».
 - Accueil et animation sportive en faveur de jeunes issus de territoires prioritaires pendant les vacances scolaires de printemps et d'été,
 - Proposition d'activités, sorties, séjours sur des thématiques diversifiées (sport, culture, citoyenneté, Savoir Rouler A Vélo, etc.)
 - Inclusion des habitants des territoires carencés à la dynamique olympique et paralympique, en appliquant notamment une tarification accessible pour le plus grand nombre.



PSF:

FAIRE LIEN AVEC LE HOCKEY SUR GLACE À L'ÉCOLE





LES DISPOSITIFS D'ÉTAT HOCKEY SUR GLACE À L'ÉCOLE

30'Activité Physique Quotidienne (APQ)

 La mesure 30' APQ s'inscrit dans le cadre de la démarche École promotrice de santé qui fédère toute action éducative et tout projet pédagogique de promotion de la santé dans le projet d'école.

2h EPS au collège

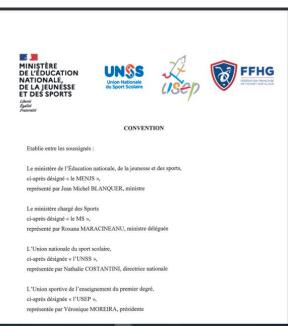
 L'objectif du dispositif « Deux heures d'activité physique et sportive en plus par semaine au collège » est de favoriser l'activité physique régulière des jeunes afin de contribuer à l'amélioration de leur bien-être et de leur santé



LES PARTENARIATS AVEC LES FÉDÉRATIONS SCOLAIRES

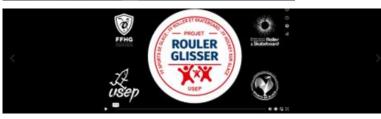


Une convention nationale signée Le 29 janvier 2023



Une convention cadre signée le 21/09/21





Une convention nationale renouvelée Le 29 janvier 2023

Les documents disponibles



LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DES LIGUES

Les Ligues :

- La ligue est le premier interlocuteur des instances régionales des différents partenaires de la fédération pour le développement du sport scolaire.
- Elle est l'organe opérationnelle de la déclinaison des conventions et de la mise en œuvre effective d'actions sur son territoire

Les objectifs opérationnels des ligues :

- Décliner les conventions avec les comités régionaux des fédérations scolaires pour mettre en œuvre un partenariat actif sur leur territoire (développement-formation)
- Créer des commissions mixtes au sein de l'équipe technique régionale pour programmer, organiser et mettre en œuvre des actions au niveau régional.
- Diffuser les outils fédéraux : cahier des charges, documents pédagogiques ... favorisant la mise en place d'action.
- Mettre en place des formations régionales avec les partenaires en direction des enseignants.
- Accompagner les clubs dans la déclinaison des partenariats au niveau local



LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères d'évaluation

- Quantitatif:
- Le nombre de partenariats conclus.
- Nombre d'association engagée dans un projet social.
- Nombre de jeunes accueillis dans le cadre des dispositifs scolaires.
- Le nombre de participants aux activités.
- Le nombre de participants aux évènements proposés.
- Le nombre de formations suivies.
- La tenue d'un tableau de bord mensuel.
- Qualitatifs
- Enquête de satisfaction au niveau des jeunes.
- Enquêtes de satisfaction aux responsables d'établissements.
- Enquête de satisfaction au niveau des dirigeants des clubs.
- La capacité à travailler en équipe (renouvellement des partenariats).
- Rayonnement local (articles de presses, réseaux sociaux...).



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION PSF



Comment bien remplir un dossier de subvention ?

- Le projet associatif
- Le descriptif des actions
- L'évaluation et les indicateurs
- Le budget



LE PROJET ASSOCIATIF

- Un projet associatif, c'est quoi ?
 - Un état des lieux
 - Des objectifs stratégiques
 - Différentes actions à mener pour les atteindre
 - Une présentation détaillée de la mise en œuvre des actions :
 - le.la pilote?
 - les moyens humains
 - Les moyens financiers
 - Le calendrier (avec plusieurs échéances)
 - L'évaluation
- Un projet associatif n'est pas une finalité!
 - C'est un document qui fédère tous les acteurs d'une même structure
 - C'est un document de pilotage qui permet de répartir et de déléguer la charge de travail et de suivre l'avancement.
 - C'est un document qui s'actualise et évolue régulièrement
- Le projet associatif du club doit être la base de toutes les actions et projets de votre structure, dont la recherche de subvention fait partie.
 - Prérequis de base pour obtenir une subvention (mais pas que)!



LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

- C'est quoi un mauvais descriptif de l'action ?
 - C'est long et/ou hors sujet
 - On ne comprend pas l'action et/ou sa mise en œuvre
 - On ne comprend pas à quoi va servir l'argent

Objectifs : Recruter des jeunes joueurs filles ou garçons dès l'âge de 4 ans

Les fidéliser en leur permettant dans un premier temps de prendre du plaisir avec des coéquipiers, puis de se développer au sein d'une équipe.

Un club doit se doter d'une base importante en nombre de jeunes joueurs pour conserver un certain nombre d'eithre eux pour les ammer au plus haut hiveau puisque nous avons choisi difère un des clubs attractifs sur le territoire et ce, d'autant que nous sommes dans une commune et agglomération qui privilégie de nombreux soorts.

En conséquence, deux axes sont à développer :

1º le recrutement, puis 2º fidéliser en assurant aux jeunes licenciés de trouver une bonne formation basée sur des valeurs reconnues, chacun pouvant évoluer à son yithme sur la glace et hors glace (préparation physique) et permettre à ceux qui souhaitent s'investr de suivre un cursus dans des classes à horaires aménagés. Description : Pour remplir ce dobjectif de recrutement :

1º Le Club organise des actions d'information et communication : Il propose des affiches apposées à la sur son site, dans les écloses qui acceptent et distribue des flyers lors des matists Ellien notamment. Pour mettre en valeur les séances d'essal, de découvere même si le Club est situé dans une région à forte tradition de hockey et donne hockey et donne. Ces sáances sont organisées deux fois par saison, en septembre et jamvier voir plus suivant les besoins. De très jeunes peuvent effectuer « Jessais afin de décourrir les hockey, appréhende la glisse le jeu. Ils sont pris en Antige avoic leurs parents par des dirigeants, puis des entraîneurs diplômés (alée entraîneurs en nombre suffisant hommes et femmes ainsi que par les deux entraîneurs généraux) pour leur premettre dévoluéer sans rieque en petits groupes. Il faut aussi revaloriser ce sport et enlever son image de brutalité. Ils doivent prendre du plaisir à nation.

Le Club met à disposition des matériels en partenariat avec la direction de la patinoire pour lever l'obstacle du coût élevé du matériel de ce sport, Aussi, le club se dotte de matériel chaque saison pour assurer le président en démande que l'équipement basique de protection pour éviter de décourager les participants (gants de ski par ex.).

Les families sont accueilles par des dirigeants bénévoles et une personne du serc'étariat qui leur communique de différentes modalités de fonctionnement du club. De ces actions de découverte débouchent de nombreuses prises de licences nouvelles. Le club se rapproche de la familie pour savoir pourquei la licence nest pas prise afin de pouvoir s'améliorer notamment dans faccueil (en général, les parents les trouvent trop jeunes et reviendront à la prochaine séance; d'autres souhaitent simplement essayer comme les sealent d'autres ports (100, 100, ...).

Le club souhaite donc poursuivre cette action prioritaire et sollicite une subvention à cet effet.

2º Quant au développement, le Club a choisi de constituer plusieurs équipes par catégorie d'âge (2 ou 3 équipes de niveau) afin que tous puissent évoluer à leur rysthme. Le choix de suivre un cursus haut niveau apparaissant à partir de la 6ème avec les classes à horaires aménagés (le nombre de jeunes concernés augmentant chaque saison), puis le Pôle avec le choix de suivre un double projet (sportif et scolaire).

Cette politique suppose d'exposer des frais importants (location de glace, transports notamment pour les déplacements au collège, pour les matchs, frais d'entraîneurs diplômés, défraiement des aides-entraîneurs en nombre suffisant, arbitrage, ... équipements pour la préparation physique ainsi que des frais de fonctionnement classiques!.

Toutes les équipes sont engagées dans des championnats régionaux.

Les entraînements en nombre nécessaires sont supervisés par les entraineurs généraux et des aidesentraîneurs à qui le club demande de se former et participe financièrement à leur formation (inscription déplacements). Les ieunes et les éducateurs participent aux actions mises en place par la lieue.

Moyens matériels et humains : Moyens matériels : location de créneaux de glace, achat de matériels pour le hors-glace, maillots d'entraînement, matériel de communication

Moyens humains : entraîneurs diplômés dont 2 entraîneurs généraux, 1 préparateur physique plus un prestataire, personnel de secrétariat + nombreux aides-entraîneurs + bénévoles (responsables de catégories e membres du conseil d'administration) 2° Quant au développement, le Club a choisi de constituer plusieurs équipes par catégorie d'âge (2 ou 3 équipes de niveau) afin que tous puissent évoluer à leur rythme. Le choix de suivre un cursus haut niveau apparaissant à partir de la 6ème avec les classes à horaires aménagés (le nombre de jeunes concernés augmentant chaque saison), puis le Pôle avec le choix de suivre un double projet (sportif et scolaire).

Cette politique suppose d'exposer des frais importants (location de glace, transports notamment pour les déplacements au collège), pour les matchs, frais d'entraîneurs diplômés, défraiement des aides-entraîneurs en nombre suffisant, arbitrage, ... équipements pour la préparation physique ainsi que des frais de fonctionnement classiques).

Toutes les équipes sont engagées dans des championnats régionaux.

Les entraînements en nombre nécessaires sont supervisés par les entraîneurs généraux et des aidesentraîneurs à qui le club demande de se former et participe financièrement à leur formation (inscriptions, déplacements). Les jeunes et les éducateurs participent aux actions mises en place par la ligue

Moyens matériels et humains : Moyens matériels : location de créneaux de glace, achat de matériels pour le hors-glace, maillots d'entraînement, matériel de communication

Moyens humains : entraîneurs diplômés dont 2 entraineurs généraux, 1 préparateur physique plus un prestataire, personnel de secrétariat + nombreux aides-entraîneurs + bénévoles (responsables de catégories et membres du conseil d'administration)



LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

- C'est quoi un mauvais descriptif de l'action ?
 - C'est long et/ou hors sujet
 - On ne comprend pas l'action et/ou sa mise en œuvre
 - On ne comprend pas à quoi va servir l'argent

Intitulé : Demande Educ'Hockey

Fédération: FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY SUR GLACE

Objectifs : Développer et fidéliser le hockey sur

Description: A travers plusieurs actions mise en place, nous voulons dynamiser le hockey mineur et para-

hockey

Nature de l'aide : Projets sportifs fédéraux - Projets sportifs fédéraux

Modalité de l'aide : psf-projet - Aide au projet

Objectifs opérationnels : i - Développement de la pratique

Modalité ou dispositif: i-FFHGLACE-1 - Dispositif - Educ'Hockey - : Recrutement et Fidélisation

Bénéficiaires :

- Statut: Licenciés-Adhérents

- Tranche d'âge: Mineurs

- Genre: Mixte - Nombre: 10

- Commentaire: Accueil de 10 plateaux u7/u9 sur la patinoire les dimanches midi selon le planning de la

Ligue

Type (validité): PUBLIC2 - Public mixte

Territoires : La patinoire est situé dans la ville de au sein de l'agglomération

Type territoire: ZRR-50 - Communes ZRR./bassins de vie pop > 50% ZRR

Moyens matériels et humains : Nous disposons de séparateurs de glace, de palets et 6 cages adaptés à la pratique du hockey pour les jeunes licenciés. Le tout encadré par un salarié et 5 aide-entraineurs



LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

- C'est quoi un mauvais descriptif de l'action ?
 - C'est long et/ou hors sujet
 - On ne comprend pas l'action et/ou sa mise en œuvre
 - On ne comprend pas à quoi va servir l'argent

Intitulé: Para Hockey

Fédération: FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY SUR GLACE

Objectifs : Organisation d'un événement ParaHockey au sein de notre ligue. **Description :** Organisation d'un événement ParaHockey au sein de notre ligue.

Nature de l'aide : Projets sportifs fédéraux - Projets sportifs fédéraux

Modalité de l'aide : psf-projet - Aide au projet

Objectifs opérationnels: i - Développement de la pratique

Modalité ou dispositif : i-FFHGLACE-4 - Dispositif - Para-hockey - : Développement de la pratique para-hockey

Bénéficiaires:

- Statut: Grand public

- Tranche d'âge: Toutes tranches d'âge

Genre: MixteNombre: 30Commentaire:

Type (validité) : PUBLIC1 - Public en situation de handicap / parasport

Territoires : Organisation d'un événement sur le territoire **Type territoire :** Tous - Autres territoires (hors prioritaires)

Moyens matériels et humains : Luge de para hockey



sur-glace

LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

- C'est quoi un bon descriptif de l'action ?
 - C'est synthétique
 - On comprend l'action et sa mise en œuvre
 - On comprend à quoi va servir l'argent

Objectifs: Préserver notre niveau de fidélisation pour conserver un taux de re	enouvellement de licences stable
en 2023-24	
&	
recruter de nouveaux enfants de moins de 9 ans en priorité, filles & garçons	
Description : - Stands aux Forum des associations de	ournées en septembre) :
présentation du matériel + atelier de shoot + PLV	
- Visites d'écoles primaires par des joueurs de l'équipe	pour présenter
le hockey sur glace	·
- Renouvellement de l'opération "3 essais sur glace gratuits" afin d'attirer les er	nfants à venir essayer le hockey-

Moyens matériels et humains : Ces actions vont nécessiter :

- la préparation d'une plaquette de présentation du club et de son école de hockey pour les forums d'associations et l'impression de 200 exemplaires de chaque (300€ d'impression)
- le déplacement (50€) et la mise à disposition de 2 ETP (un entraineur et un administratif) sur 2 journées.
- la préparation d'un stand aux couleurs du (2 ETP sur 1 journée) : mannequin, équipements de hockey, drapeaux, mini cage, palets et crosses
- le déplacement (50€) de l'équipe première dans l'école primaire
- le renouvellement et le stockage de matériel dédié aux séances d'essais sur glace (1 500€)
- la conception et l'animation des séances de découverte (3 ETP sur 10 demi-journées)
- la location de glace pour 10 créneaux de découvertes (10 x 150€)



L'ÉVALUATION ET LES INDICATEURS

L'évaluation est un exercice nécessaire et utile pour :

- le pilotage d'un projet et la prise de décision
 - Savoir à quoi ont servi les subventions : pour quoi faire ?
 - Identifier l'utilité de cette subvention : *efficience et pertinence ?*
 - Analyser les actions réalisées et les résultats obtenus afin de proposer des mesures correctives qui pourraient s'avérer nécessaires, si :
 - La mise en œuvre de l'action s'écarte de manière significative de la description initiale.
 - Les résultats obtenus s'écartent de manière significative des résultats attendus.
 - Pour justifier de la bonne réalisation des actions auprès des financeurs.
 - Pour vous simplifier la vie lors du bilan.





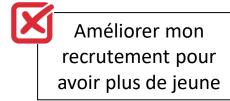


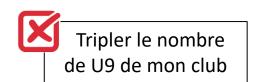
L'ÉVALUATION ET LES INDICATEURS

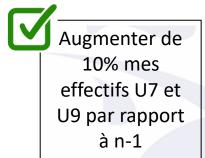
• Pour faire une évaluation, il doit y avoir :

Des objectifs











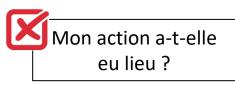
SUBVENTION PSF: L'ÉVALUATION ET LES INDICATEURS

Pour faire une évaluation, il doit y avoir :

Des indicateurs

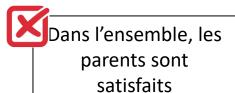
Quantitatif Qualitatif

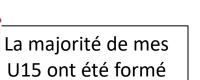
Prévision haute Prévision basse



Nombre de flyers

distribué?



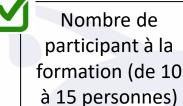


Augmentation de mes effectifs U7 et U9 par rapport à n-1 (De 8 à 12%)

Taux de satisfaction des parents présents lors de l'action (de 75 à 100%)



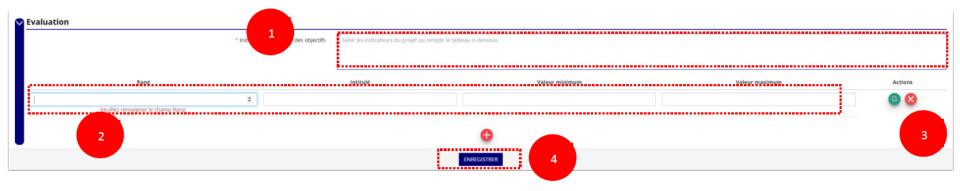
Nombre d'action de recrutement réalisés sur l'année (de 2 à 4)





L'ÉVALUATION ET LES INDICATEURS

Sur Le Compte Asso (LCA)



Évaluation:

Un mauvais indicateur!

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur	prévu
1	Educ'Hockey	2000 3000



L'ÉVALUATION ET LES INDICATEURS

Sur Le Compte Asso (LCA)

Évaluation: - 5 plateaux (16 janvier 2022; 6 mars 2022; 3 avril 2022; octobre 2023; novembre 2023) et un tournoi réalisé (3 avril 2022)

- Succès de la nouvelle formule avec les tournois U7 avec une évaluation auprès des entraîneurs et un suivi du nombre de participants
- Fiches bilans : nombre de participants sur chaque plateau (joueurs, entraîneurs, bénévoles)
- Nouvelles inscriptions, réinscriptions, plaisir des enfants et satisfaction des familles (évalués en fonction des participants à plusieurs plateaux ; sondage auprès de l'ensemble des acteurs de ces rassemblements).
- Engagement associatif des nouveaux et anciens bénévoles.

Un bon indicateur!

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur	prévu
1	Nombre de plateaux	5 7
2	Nombre de tournoi	1 2
3	Nombre de participants sur chaque plateau	50 60
3	Nombre de participants sur chaque tournois	36 42
3	Somme des participants sur plateau et tournoi	250 500



- C'est quoi un mauvais budget ?
 - C'est déséquilibré ;
 - Ce n'est pas réaliste ;
 - C'est mal complété (exemple des salaires);
 - C'est incomplet (il n'y a pas toutes les dépenses ET/OU toutes les recettes) ;
 - Ce n'est pas détaillé dans le descriptif.

Exemple de budget non-réaliste : Charge de personnel pour 3 actions de recrutement

64 - Charges de personnel	32 000
Rémunération des personnels	24 000
Charges sociales	8 000

Exemples de budget mal complété

•	
64 - Charges de personnel	1 800
Rémunération des personnels	0
Charges sociales	0

64 - Charges de personnel	999
Rémunération des personnels	285
Charges sociales	0
Autres charges de personnel	714

Exemple de budget d'action « formation TDM » non-détaillé

61 - Services extérieurs	1 610
Locations	600
Entretien et réparation	0
Assurance	10
Documentation	1 000
62 - Autres services extérieurs	1 800
Rémunérations intermédiaires et honoraires	400
Publicité, publication	0
Déplacements, missions	700
Services bancaires, autres	700



- C'est quoi un mauvais budget ?
 - C'est déséquilibré ;
 - Ce n'est pas réaliste ;
 - C'est mal complété (exemple des salaires);
 - C'est incomplet (il n'y a pas toutes les dépenses ET toutes les recettes);
 - Ce n'est pas détaillé dans le descriptif.



Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2023 ou exercice du 1/1/2023 au 12/31/2023		u 12/31/2023
Charges	Montant	Prodults	Montant
Charges	directes	Ressource	ss directes
60 - Achats	10 200	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	11 000
Achats matières et fournitures	6 200	73 - Dotations et produits de tarification	7 900
Autres fournitures	4 000	74- Subventions d'exploitation	3 000
		État :	
		FFHGLACE	3 000
61 - Services extérieurs	1 260		
Locations	0		
Entretien et réparation	200		
Assurance	1 060	Conseil-s régional(aux) :	
Documentation	0		
62 - Autres services extérieurs	29 795	Conseil-s départemental(aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	26 800		
Publicité, publication	500		
Déplacements, missions	2 000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	495		
63 - Impôts et taxes	0		
mpôts et taxes sur émunération	0		
Autres impôts et taxes	0	Organismes sociaux :	
4 - Charges de ersonnel	29 000	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	18 000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	6 000	Aides privées	

Projet nº 1	6. Budget du projet		
	Année 2023 ou exercice du 1/1/2023 au 12/31/2023		
Charges	Montant	Prodults	Montant
Autres charges de personnel	5 000	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	44 420
		756 – Cotisations	40 200
		758 – Dons manuels - Mécénats	4 220
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	80
67 - Charges exceptionnelles	2 000	77 - Produits exceptionnels	2 500
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	0	79 - Transfert de charges	0
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	1 200	Subvention EducHockey	3 000
Frals financiers	0	Subvention Para-Hockey	2 500
Autres	0	Subvention Compet'Hockey	2 000
TOTAL DES CHARGES	73 455	TOTAL DES PRODUITS	76 400
Excédent prévisionnel (bénéfice)	2 945	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0



- C'est quoi un bon budget ?
 - C'est équilibré ;
 - C'est réaliste ;
 - C'est correctement complété;
 - C'est complet (il y a toutes les dépenses ET toutes les recettes) ;
 - C'est détaillé dans le descriptif.



Projet n° 3	6. Budget du projet Année 2023 ou exercice du 1/1/2023 au 12/31/2023			
			u 12/31/2023	
Charges	Montant	Produits	Montant	
Charges	harges directes		Ressourcess directes	
60 - Achats	2 000	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	9 491	
Achats matières et fournitures	0	73 - Dotations et produits de tarification	0	
Autres fournitures	2 000	74- Subventions d'exploitation	9 454	
		État :		
		FFHGLACE	2 000	
		FFHG PDA	3 500	
		FFHG Aide au CTL	227	
		CNDS Aide à l'emploi	227	
61 - Services extérieurs	2 500			
Locations	2 500			
Entretien et réparation	0			
Assurance	0	Conseil-s régional(aux) :		
			3 500	
Documentation	0			
62 - Autres services extérieurs	6 900	Conseil-s départemental(aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	300			
Publicité, publication	100			
Déplacements, missions	6 500	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Services bancaires, autres	0			
63 - Impôts et taxes	0			
Impôts et taxes sur rémunération	0			
Autres impôts et taxes	0	Organismes sociaux :		

Projet n° 3	6. Budget du projet		
	Année 2023 ou exercice du 1/1/2023 au 12/31/2023		
Charges	Montant	Prodults	Montant
64 - Charges de personnel	7 545	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	5 172	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	2 373	Aides privées	
Autres charges de personnel	0	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	0
		756 – Cotisations	0
		758 – Dons manuels - Mécénats	0
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salarlés	0	79 - Transfert de charges	0
	ÉPARTIES AFFECTÉES AU DJET	RESSOURCES PROPRES	AFFECTÉES AU PROJET
Charges fixes de fonctionnement	0		0
Frais financiers	0		0
Autres	0		0
TOTAL DES CHARGES	18 945	TOTAL DES PRODUITS	18 945
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0



EN RÉSUMÉ

- Le descriptif : seulement l'essentiel et suffisamment détaillé, en lien avec le budget.
- Evaluation et indicateurs : ne pas négliger son importance et être précis et pertinent.
- Budget : complet, précis et <u>en lien avec le</u> <u>descriptif.</u>

- Ça prend du temps → ne pas attendre la dernière minute!
- Il faut s'appuyer sur les guides et mémos fournis par l'ANS et la FFHG.
- Une ressource humaine est à votre disposition pour vous aider et vous accompagner dans la démarche.